

Mise en ligne : 7 février 2017.
Dernière modification : 1^{er} août 2019.
www.entreprises-coloniales.fr

Louis CHEVALLIER (Épinac 1860 – Valence 1952)

ingénieur aux Mines du Laurium

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Francaise_du_Laurium.pdf
et aux Mines de Cassandra

www.entreprises-coloniales.fr/proche-orient/Mines_de_Kassandra.pdf
par Corinne Krouck, professeur d'histoire

Fils de Jeanne Maudin et Antoine Chevallier, employé aux houillères d'Épinac, où travaillent la plupart des hommes de la famille, Louis sort, en 1880, ingénieur diplômé de l'École des mines de Saint-Étienne (1880). Il débute comme sous-directeur des mines à Perrecy-les-Forges (Saône-et-Loire). En 1883, il épouse, au Creusot, Marie Toureau (Le Creusot 1859 – Valence 1928).

Trois semaines après, il est la cible d'un attentat anarchiste organisé par ceux que la police appelle la « bande noire ». Entre 1882 et 1884, le bassin de Montceau-les-Mines, dépendant de la compagnie de Blanzay, est, en effet, le théâtre d'une « guerre sociale » menée contre les bourgeois et les « traîtres », lutte teintée d'un anticléricalisme virulent. Plusieurs attentats sont commis, notamment contre les ingénieurs (l'un d'entre eux verra sa maison dynamitée à trois reprises en quelques mois). Dans la nuit du 13 au 14 août 1883, deux ouvriers, Jacob et Serprix, font exploser une bombe déposée sur le seuil de la demeure de Chevallier où il habite avec sa femme et son jeune frère, âgé de 14 ans. S'ils échappent à la mort, son épouse est grièvement blessée à la tête, la maison entièrement détruite et la force de la détonation fait voler en éclats les fenêtres des maisons voisines.

Le procès de la « bande noire » se tient en mai 1885 à la cour d'assises de Saône-et-Loire où comparaissent une dizaine de prévenus. La défense, appuyée par le témoignage du maire de Perrecy, reproche à Louis Chevallier d'avoir malmené ses ouvriers, ce à quoi il répond : « J'ai pu leur parler vertement parfois, mais sans jamais les blesser » et nie avoir eu la moindre influence dans la décision de baisser les salaires. Il précise, en outre, se retrouver « sans place », obligé de quitter ce poste, les médecins ayant interdit à sa femme de retourner à Perrecy à cause du traumatisme.

En septembre suivant, Louis Chevallier part en Grèce, recruté comme ingénieur par la Compagnie française des mines du Laurium. Ce séjour est ponctué de retours en France. En 1889, alors qu'il s'apprête à embarquer sur *Le Junon* en partance pour Marseille, la presse grecque rapporte qu'il est interpellé par les patrouilles de surveillance du port du Pirée pour vol de pièces archéologiques. Si l'article précise que les objets saisis ont été remis au musée du Pirée, il demeure silencieux sur les éventuelles poursuites contre Chevallier.

En 1891, il devient directeur des mines de Sunium et Vatica, situées à quelques kilomètres du Laurion.

En 1893, il se retrouve en Macédoine à la tête de la Société des mines de Cassandra. En 1899, son enlèvement par des brigands macédoniens fait grand bruit dans la presse, y compris internationale. Au bout de quinze jours de captivité, il est libéré moyennant une rançon versée par le gouvernement turc. C'est à la suite de cet épisode qu'il rentre définitivement en France.

Ses années passées en Grèce et en Macédoine font de Louis Chevallier un spécialiste de l'exploitation des mines de zinc et de plomb argentifère. Il met alors son expertise au service de diverses sociétés en France, dont la plupart des ingénieurs ont également

travaillé pour la Compagnie française des mines du Laurium. Ainsi le retrouve-t-on successivement directeur des mines de La Touche à Sens-de-Bretagne en 1900 (où exerçait également Léon Maudet), directeur de la Société française de forage et de recherches minières (brevets Raky) à Houdain (Pas-de-Calais), puis directeur des mines des Bormettes à La Londe-des-Maures (Var), en 1901¹. De 1903 à 1908, il s'établit à Flaviac (Ardèche) comme directeur de la Société minière et métallurgique des Cévennes. À la même époque, il exerce également des activités d'ingénieur-conseil auprès de la Société minière du Gard et d'administrateur de la Compagnie française Minas de Castilla-la-Vieja y Jaen qui exploite des mines de plomb en Andalousie.

Mission au Djendli

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Miniere_du_Djendli.pdf

En pleine guerre italo-turque, alors qu'il se rend en Algérie pour le compte de la Compagnie minière du Djendli, Louis Chevallier est arrêté à Livourne, les autorités italiennes le prenant pour un général turc. Sans expliquer d'où venait la méprise (sa tenue vestimentaire ? Ses propos ? Sa connaissance de la langue après plusieurs années passées dans l'empire ottoman ?), la presse raconte qu'il ne doit sa libération qu'à la présentation de sa carte d'adhérent au Touring club de France (*Le Figaro*, 27 janvier 1912).

Retiré à Valence (Drôme), ses activités d'ingénieur semblent cesser au tournant de la Première Guerre mondiale même si, en 1919, il sert d'intermédiaire dans les pourparlers qui s'engagent entre Peñarroya et la Société de recherches minières du Morvan. La perte de deux de ses fils en raison de la Grande Guerre explique probablement son engagement auprès de diverses associations à vocation sociale. On le retrouve administrateur de la Société de secours aux blessés (comité de Valence de la Croix-Rouge), membre de la « Commission d'études des mesures susceptibles de prévenir ou d'enrayer la tuberculose », ou encore du comité départemental d'hygiène sociale.

De son union avec Marie Toureau, Chevallier a eu quatre fils dont deux sont nés au Laurion. Deux d'entre eux sont également ingénieurs des mines. Joseph (1884-1924), diplômé de l'École des mines de Saint-Étienne, croix de guerre, chevalier de la Légion d'honneur, est ingénieur divisionnaire de la Compagnie des mines de Béthune jusqu'à son décès « des suites d'anémie », à l'âge de quarante ans. Pierre (1888-1917), ancien étudiant de la Faculté technique de l'Université libre de Liège, est ingénieur des mines à Pueblonuevo-del-Terrible (Espagne) pour le groupe Peñarroya au moment de la déclaration de guerre. Mobilisé en 1914, blessé à la tête par un éclat d'obus en 1915, il est évacué, pour « rhumatismes contractés au front », à l'hôpital de Valence où il meurt à vingt-neuf ans. Le fils cadet de Chevallier, Louis (1895-1977), également mobilisé et blessé en mars 1918, devient abbé à Saint-Bernard de Romans (Drôme). Seul Demetrius (1886-1967) échappe au front puisqu'il est fait prisonnier dès le 2 octobre 1914 et passe toute la guerre en captivité à Magdebourg. Rapatrié en décembre 1918, il s'établit comme notaire à Valence.

¹ *L'Écho des mines et de la métallurgie*, 23 mai 1901, p. 634.